



Assemblée générale

Distr.
LIMITEE

A/43/L.27
14 novembre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/ESPAGNOL/
FRANCAIS

Quarante-troisième session
Point 34 de l'ordre du jour

QUESTION DES ILES FALKLAND (MALVINAS)

Brésil, Colombie, Ghana, Inde, Mexique, Pérou, Uruguay
et Yougoslavie : projet de résolution

L'Assemblée générale,

Ayant examiné la question des îles Falkland (Malvinas) et reçu le rapport du Secrétaire général 1/,

Consciente qu'il est de l'intérêt de la communauté internationale que les Gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord règlent de façon pacifique et définitive tous leurs différends, en conformité avec la Charte des Nations Unies,

Prenant acte de l'intérêt à normaliser leurs relations manifesté à plusieurs reprises par les deux parties,

Convaincue que cet objectif serait facilité par une négociation globale entre les deux Gouvernements, qui leur permettrait de reconstruire sur des bases solides leur confiance mutuelle et de résoudre les problèmes non réglés, y compris tous les aspects de la question concernant l'avenir des îles Falkland (Malvinas),

1. Prie de nouveau les Gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord d'entamer des négociations afin de trouver les moyens de régler de façon pacifique et définitive les problèmes non réglés entre les deux pays, y compris tous les aspects de la question concernant l'avenir des îles Falkland (Malvinas), en conformité avec la Charte des Nations Unies;

1/ A/43/799*.

2. Prie le Secrétaire général de poursuivre sa mission renouvelée de bons offices afin d'aider les parties à satisfaire à la demande formulée au paragraphe 1 ci-dessus, et de prendre à cette fin les mesures appropriées;

3. Prie le Secrétaire général de lui présenter à sa quarante-quatrième session, un rapport sur les progrès réalisés dans l'application de la présente résolution;

4. Décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa quarante-quatrième session la question intitulée "Question des îles Falkland (Malvinas)".

